



Règles techniques et de sécurité Drift Cup Catégorie Amateur MSO

1 - ECLAIRAGE : phares et veilleuses en parfait état de fonctionnement, avant et arrière. Feux stop en parfait état de fonctionnement, au nombre de 2 au minimum.

2 - WARNINGS & CLIGNOTANTS : en parfait état de fonctionnement, avant et arrière.

3 - BATTERIE : accessible, cosses isolées, bon état des fixations.

4 - FLUIDES : pas de fuites ou suintements (huile, eau, essence, ou autres).

5 - ARCEAU : la présence d'un arceau est fortement recommandée, mais pas obligatoire. Aucune réglementation ou norme particulière n'est exigée. Les arceaux doivent cependant être réalisés dans les règles de l'art et ne doivent pas mettre en danger le pilote. Si un arceau est présent, il sera scrupuleusement inspecté par le commissaire technique.

6 - HABITACLE : les ceintures et sièges d'origine sont tolérés. Nous conseillons les sièges baquets et harnais. Tous les objets présents dans l'habitacle doivent être limités au strict nécessaire et solidement arrimés.

7 - REMORQUAGE : présence obligatoire de crochets ou sangles de remorquage arrimés de façon sécurisée et robuste. La présence de crochets d'origine est suffisante si ceux-ci sont repérés par des stickers (flèches) facilement visibles.

8 - OUVRANTS : les vitres doivent garantir une bonne visibilité et être en parfait état. Il doit être possible d'ouvrir les portes de l'extérieur à tout moment. L'apposition de film anti-déflagrant ou de vitres en Lexan sont fortement recommandés.

9 - ECHAPPEMENT : présence d'un silencieux obligatoire, pas de limite de bruit, bon état des fixations, pas de fuite avant silencieux.

10 - CARROSSERIE : présence obligatoire de tous les éléments de carrosserie à tout moment de la compétition et des essais : pare-chocs, capot, coffre sont strictement obligatoires.

11 - EQUIPEMENT PILOTE : casque CEE ou NF, et vêtements longs couvrant l'intégralité du corps.

12 - PNEUMATIQUES : homologation route obligatoire.

13 - CABRIOLET : les cabriolets inscrits en catégorie Open devront avoir un arceau de sécurité d'origine constructeur ou de compétition.

14 - RECOMMANDATIONS DIVERSES : la présence d'un extincteur de 2 kg minimum dans l'habitacle, solidement arrimé, est fortement recommandée. Nous recommandons également l'installation d'un coupe circuit électrique accessible depuis l'extérieur du véhicule.

15 - BRIEFING : la présence de tous les pilotes au briefing est obligatoire. Les concurrents sont tenus à tout moment d'observer les ordres des officiels.